Faire émerger, structurer, prioriser et formaliser des idées

1 - Le foisonnement (ou le « brainstorming »), la catégorisation et la priorisation d'idées

Description :
Le foisonnement d'idées, que l'on appelle aussi brainstorming, vise à stimuler la créativité collective autour d'une problématique identifiée, puis à structurer les idées émises pour pouvoir les prioriser ou les approfondir. Il favorise la libre expression sans jugement (« Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise idée » !), avant d'organiser et de regrouper les idées en thématiques ou en familles d'actions.

Mode d'emploi :
Pour préparer l'atelier, essayez de composer un groupe de participants (8 à 10 personnes maximum par animateur) aux profils et compétences variés.

→ **Phase 1 – Foisonnement**
- Donnez une consigne ouverte liée à la problématique (ex. : « Et si on réinventait l'accueil des nouvelles personnes accompagnées ? »).
- Invitez chaque participant à écrire des idées, même si elles lui semblent « déraisonnables » (une idée par post-it) pendant 5 à 10 minutes. ***Si une personne n'est pas en capacité d'écrire, proposez-lui d'être accompagnée pour cet exercice.***
- Lisez les idées à voix haute et affichez-les sans les commenter.

→ **Phase 2 – Catégorisation**
- Regroupez collectivement les post-its par similarité ou thématique : types de solutions (pré-requis à la problématique ?), lieux et temporalités d'application (en amont ? en aval ?), publics impliqués dans l'action, etc.
- Donnez un nom simple et évocateur à chaque catégorie.
- Vous pouvez ensuite faire voter ou prioriser les idées selon des critères définis (impact, faisabilité, envie, etc.).

Voir conseils sur la page suivante

Matériel nécessaire :
- Des post-its (de plusieurs couleurs si possible) ;
- Des feutres ou des stylos ;
- Un grand mur ou des panneaux pour afficher les idées ;
- Des gommettes si vous souhaitez faire voter ou prioriser ;
- Une fiche ou photo finale pour garder trace de l'arborescence des idées.

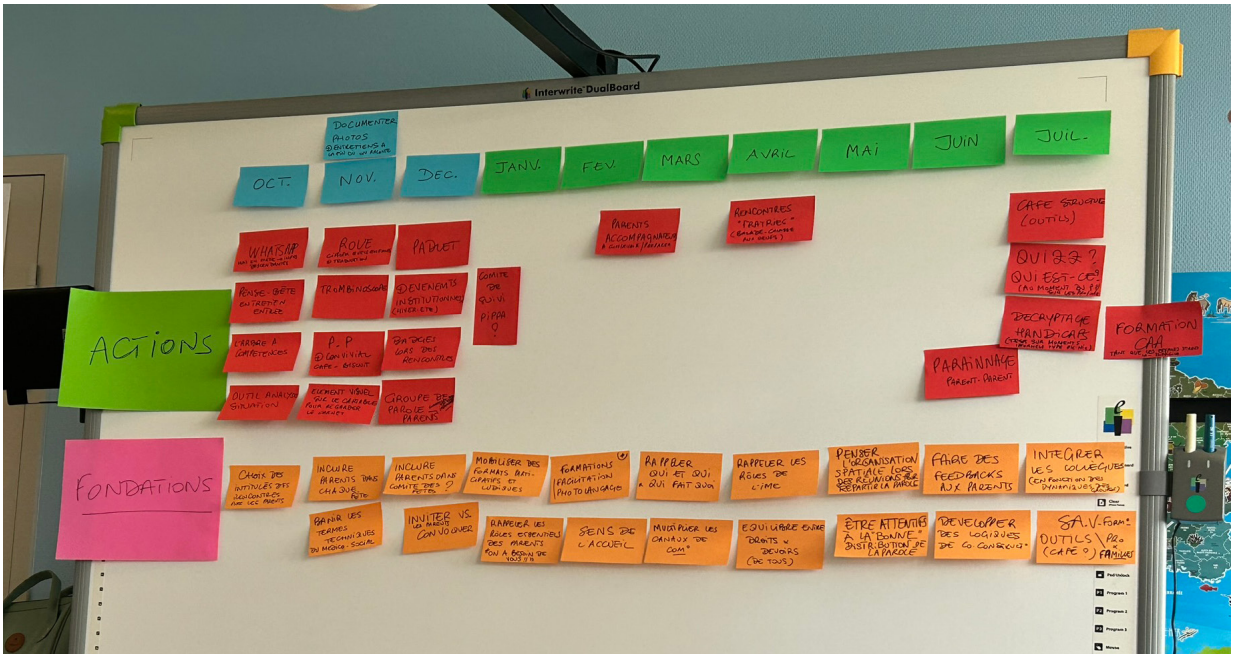

Consolidation des solutions avec l'équipe projet de l'IME Saint-Etienne

FOCUS : Priorisation des idées

Il vous faudra, avant de vous lancer dans le prototypage puis l'expérimentation, **prioriser les idées à tester.** Cette sélection ne se fait pas au hasard : elle s'appuie sur des critères simples, mais essentiels, dont vous pouvez décider collectivement.
Par exemple :

- **Est-ce que cette idée répond directement à la problématique que nous avons identifiée ?**
- **Est-ce que c'est important pour moi, en tant que professionnel, proche, personne accompagnée ?**
- **Est-ce que cela permet de mieux accompagner ou est-ce que ça facilite le quotidien des personnes concernées ?**
- **Est-ce que cette idée est facilement testable, avec les moyens dont nous disposons ?**

Ces questions jouent un rôle de boussole. Elles permettent de distinguer ce qui est essentiel de ce qui ne relève pas directement de la problématique mise au travail dans votre projet, ce qui peut être testé rapidement de ce qui demande une transformation plus longue.

Exemple de critères pour prioriser les solutions co-conçues lors d'un atelier de consolidation avec les professionnelles, les résidents et les familles autour de la problématique du parcours d'emménagement en EHPAD.